SIDEN-SIAN

PROJET D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES DE LA COMMUNE DE BEUVRY-LA-FORET

Enquête publique du 16 janvier 2024 à 9h00 au 15 février à17h30.

PROCES VERBAL DE SYNNTHESE DES OBSERVATIONS PORTEES AU REGISTRE D'ENQUETE , SUR LE SITE DE L'ENQUETE ET/OU LORS DES PERMANENCES DU COMMISSAIRE ENQUETEUR.

Article R123-18 *Après clôture du registre d'enquête, le commissaire enquêteur ou le président de la commission d'enquête rencontre, dans un délai de huit jours, le responsable du projet, plan ou programme et lui communique les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Le délai de huit jours court à compter de la réception par le commissaire enquêteur ou le président de la commission d'enquête du registre d'enquête et des documents annexés.*

L'enquête publique s'est déroulée conformément à l'arrêté du SIDEN-SIAN du 22 Décembre 2023.

A la clôture de l'enquête, le 15 février à 17h30 le Commissaire enquêteur constate que :

- Aucune contribution n'a été reçue par courrier électronique à l'adresse indiquée dans l'avis d'enquête.
- Quatre personnes se sont présentées lors des trois permanences du Commissaire enquêteur qui se sont déroulées du 16/01/2024 au 15/02/2024.
- Il ressort qu'aucune personne n'a exprimé un avis sur le projet de zônage d'assainissement des eaux usées. Ces personnes ont évoqué des problèmes techniques auxquels elle étaitent confrontées tels qu'un égout bouché, d'une canalisation engorgée lors de périodes pluvieuses intenses, d'odeurs d'égouts à l'extérieur, de saturation du réseau rue du Ghien. Cet habitant de la rue du Ghien s'inquiète pour le réseau, déjà saturé, de cette rue de la construction de maisons individuelles en amont de son domicile. Enfin, une personne a indiqué qu'il manquait quelques précisions sur un des plans.

Toutes ces remarques sont inscrites au registre et figureront en annexe dans le rapport à venir.

En conclusion, aucune observation, ni propositions n'ont été formulées au cours de cette enquête publique portant sur le projet lui-même.

Le Président du SIDENN-SIAN
Le 23 février 2024

Noréade
23 Avenue de la Marne
CS 90101
59443 WASQUEHAL CEDEX

Le Commissaire enquêteur
G érard LALOT
Le 23 février 2024